

La SEMAPA fête ses 20 ans de certification Iso14001

#ODD17 #Semapa

En tant qu'aménageur de la Ville de Paris, la SEMAPA s'inscrit bien évidemment dans l'ensemble des objectifs ambitieux fixés par la municipalité au travers de ses différents plans fondateurs.

Certifiée Iso 14001 pour la première fois le 27 septembre 2000, la SEMAPA a été ainsi la première société d'aménagement urbain à obtenir cette certification. Son système de management environnemental qui au départ s'appliquait uniquement à l'opération Paris Rive Gauche, a été développé à partir de 2006 à l'ensemble des opérations d'urbanisme qu'elle réalise pour le compte de la Ville de Paris.

La SEMAPA porte une forte ambition environnementale au sein de ses opérations et couvre l'ensemble des piliers du développement durable, de la dimension écologique aux questions sociales et économiques. Son engagement porte sur des axes prioritaires suivants :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, en portant la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie de la Ville de Paris et de la Charte Paris Action Climat dont la SEMAPA est signataire (notamment en exigeant la sobriété énergétique des constructions et la réalisation de bâtiments à faible bilan carbone, en participant au développement des modes actifs et transports collectif, en intégrant l'économie circulaire...)
- La valorisation et l'amélioration de la biodiversité dans les espaces publics comme au sein des bâtiments, dans la continuité du Plan Biodiversité de la Ville de Paris ;
- Le traitement des eaux pluviales à la source en application des principes du Plan Pluie de la Ville de Paris pour toutes les constructions et les aménagements privés comme publics.
- La réalisation de chantiers propres à impacts maîtrisés et favorisant l'insertion sociale locale.
- L'innovation technique et programmatique au service des usages et des habitants, en proposant des dispositifs et des espaces inventifs, vecteurs de progrès social et technologique.
- La mise en œuvre d'urbanisme transitoire

Parmi les enjeux environnementaux, la réduction de l'empreinte carbone dans le processus de construction des bâtiments tient une place essentielle : la SEMAPA fixe le niveau E3C2 comme cible à atteindre dans le cadre du label E+C- et elle encourage les preneurs/maîtres d'œuvre à viser un profil de bâtiment le plus ambitieux possible (Effinergie, Bâtiment biosourcé, BBKA...)

Voir aussi

**La SEMAPA a signé le contrat de territoire parisien "Eau et Climat
2020-2024"**

28 signataires du premier Pacte Bois Biosourcés

**La SEMAPA signataire du Pacte Bois lancé par l'interprofession
Fibois Ile de France**

[Voir plus d'actualités](#)